



Cession de parts, associé minoritaire

Par **matsu**, le **21/10/2015** à **19:46**

bonjour,

j'ai 10% des parts dans une SAS, les autres 90% tant détenus par un autre actionnaire (personne morale).

Je voudrais vendre mes parts mais mon associé ne veut pas les racheter et je n'ai pas un autre acheteur intéressé.

est il possible de le forcer à me racheter les parts?

Contexte: la société perd de l'argent et nous ne sommes pas d'accord sur la stratégie à suivre.

De mon côté, si la société continue à perdre de l'argent à cause de mauvaise décisions, je ne pourrais pas suivre une augmentation de capital et mes parts vont mécaniquement baisser (voir arriver à 0)

merci